

Décembre 2021



SECRETARIAT DE MAIRIE - OUVERTURE AU PUBLIC:

**Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi de 8h30-12h30**
Fermé les après-midi
Mercredi de 9h00 à 12h00
(sauf celui précédant le samedi ouvert)
**Premier Samedi du Mois:
9h00 à 12h00**

(Les 8 janvier, 5 février, 5 mars,
2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet)

☎ 02.96.84.81.62

✉ Mairie.tredias@wanadoo.fr

Congés du 23 décembre au 3 janvier.

Permanence : 28 décembre 14h-16h00

Pour les urgences :

Mairie de Languédias: 02.96.27.02.77

Ou le 06.61.14.67.15

Pour la deuxième année consécutive et à mon grand regret, la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 9 janvier, n'aura pas lieu. Il s'avère compliqué de vous inviter avec le port du masque en salle et de ne pas partager avec vous le verre de l'amitié.

En raison de la propagation du virus, des consignes de l'état et des mesures de respect pour l'effort collectif, il ne nous semble pas raisonnable de la maintenir.

Nous avons pu, malgré tout, conserver durant ce dernier trimestre la réception des nouveaux habitants, le repas des aînés, le concours de belote, le dîner du téléthon et nous avons été heureux de voir le club du temps de vivre et la gymnastique reprendre leur activité.

Comme vous allez le découvrir dans le bulletin, la municipalité s'est dotée d'un nouvel outil de communication: Panneau Pocket. Simple d'utilisation, cette application vous permettra de recevoir en temps réel les informations municipales et les éventuelles alertes de la gendarmerie.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour télécharger l'application.

Les projets en cours sont les suivants: sécurisation du Douet Robert, agrandissement du cimetière, réfection de la voirie de l'impasse des Rouairies et placette du haut du chemin de Bonan (prévue 1er semestre 2022). Celui du futur lotissement n'avance que moyennement pour deux raisons principales:

1- Quand le permis d'aménager sera posé, les services départementaux nous ont indiqué qu'ils émettront un avis défavorable concernant l'accès au futur lotissement par la départementale et même si le conseil municipal a décidé de passer « outre » sur cette annonce, le permis sera soumis au contrôle de légalité.

2- La réhabilitation de la longère des 3 et 5 rue Sainte Eurielle en logements sociaux se heurte à des coûts très élevés et les bailleurs sociaux ne souhaitent plus réaliser des opérations de si grande ampleur.

Ces deux paramètres nous obligent à revoir l'ensemble du projet, mais « impossible est un mot que je ne connais pas ».*

Quant au projet du parc éolien, nous sommes en attente de la décision du Conseil d'Etat.

Un mot pour celles et ceux qui se battent contre le virus. Ils se battent pour nous. Ne les oublions pas.

Je remercie les présidents d'associations et tous les bénévoles pour leur grande implication dans la vie communale.

Enfin, une pensée toute particulière pour les personnes hospitalisées ou qui vivent des moments difficiles. Ne les oublions pas, non plus.

A distance mais avec beaucoup de sincérité, je vous présente, au nom du conseil municipal, et des agents tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 et vous souhaite un joyeux Noël.

Bien cordialement,
Renaud LE BERRE

Sommaire

Pages 2 et 3:

Conseil municipal

Pages 4 et 5:

Travaux communaux

Page 6:

Ecole de Trédias - LTM

Pages 7:

Vie municipale

Page 8 :

Informations générales

Page 9:

Vie Associative

Page 10:

Panneau Pocket - Barbotons dans la rivière

Page 11:

Urbanisme-Etat-civil

Dates à retenir

Page 12:

Patrimoine

RELEVÉ DE DECISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Des 27 septembre et 22 novembre

VOIRIE - ESPACES VERTS

- **LIAISON DOUCE ET AMENAGEMENT AU TERRAIN DES SPORTS** : La réalisation de la liaison douce appelée chemin des écoliers a été réalisée en juillet dernier par l'entreprise Plessix pour un montant de 13 393€ HT. La prolongation de ce chemin jusque la route communale sera réalisée dans les prochaines semaines par l'entreprise Plessix après l'enlèvement des sapins abattus, pour un montant de 7 080€ HT. Le conseil municipal a décidé de réaliser une haie bocagère en remplacement des sapins avec des plantations d'arbustes locaux pour un montant de 210,55€ HT. Un comité de pilotage a été créé pour travailler sur le projet d'aménagement du terrain du Champ Dolent.
- **PANNEAUX DE SIGNALISATION**. La réalisation des panneaux directionnels des hameaux (hors agglomération) a été confiée à l'entreprise Self Signal pour un montant de 1466,86€ HT.
- **CIMETIERE** : La municipalité fera appel à l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), pour son assistance technique dans le cadre de l'agrandissement du cimetière. Le coût de la prestation sera de 720€HT.
- **IMPASSE DES ROUAIRIES ET CHEMIN DE BONAN** : L'entreprise SRTP a été retenue pour un montant de 35 540€HT.
- **SECURISATION DU DOUET ROBERT**: Le devis de l'ADAC pour un montant de 720€HT a été accepté pour la poursuite de l'accompagnement sur ce dossier. Le conseil municipal a approuvé la convention avec le département pour aménager la voirie et a sollicité le fonds des amendes de police pour mener à bien ce projet. Vous trouverez, en page 3, plus de détails sur ce projet.

APPROBATION DE RAPPORTS

Le Conseil municipal a approuvé:

- Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2021 de Lamballe Terre et Mer.
- Le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public, pour l'eau potable, du Syndicat Caulnes La Hutte Quelaron;
- Les rapports 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et du SPANC pour Lamballe Terre et Mer

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- **REFECTION JOINTS TOUR DE L'ECOLE** : Elle a été réalisée par l'entreprise PLESSIX pour un montant de 1250€ HT.
- **PORTE DE LA SACRISTIE**: Suite à une dégradation, l'entreprise JOSSELIN de Pleslin-Trigavou a remplacé la porte de la sacristie, pour un montant de 2881€ HT.
- **PEINTURE DES PORTES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX** : les portes de l'église, de la salle polyvalente et des toilettes publiques seront repeintes par l'entreprise LAURENOV pour un montant de 4 877,95€ HT. Fin des travaux au printemps 2022.
- **TOILETTES PUBLIQUES – ENROBE**: Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CLEMENT pour un montant de 1000€ HT.

AFFAIRES SCOLAIRES

- **ECOLE DE TREDIAS – CLASSE DE DECOUVERTE EN LOZERE**: Un financement a été décidé à hauteur de 125€ par enfant domicilié à Trédias.

• CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Conseil municipal, a approuvé à l'unanimité cette charte:

« Les enfants nés en 2019 n'ont aucune obligation de scolarité avant septembre 2022, une charte définissant les règles concernant l'accueil de ces enfants en classe de PS1 à l'école maternelle du RPI de Mégrit-Trédias-Languédias entre les conseils municipaux des 3 communes, le conseil d'école et les enseignants est donc proposée à l'assemblée :

1- Conditions d'âge :

- Enfants âgés de 3 ans ou qui atteindront cet âge au 31 décembre : accueil à la rentrée scolaire (Septembre 2022).

- Enfants atteignant l'âge de 3 ans entre le 1er janvier et le 31 mars 2022 : accueil possible en janvier 2022 (si les conditions d'autonomie* sont respectées).

- Enfants atteignant l'âge de 3 ans entre le 1er avril et le 30 juin 2022 : accueil après les vacances de printemps (si les conditions d'autonomie* sont respectées).

2- *Conditions d'autonomie :

L'enfant ne pourra être scolarisé avant septembre 2022 qu'à condition d'avoir acquis la maturité physiologique et psychologique nécessaire, c'est-à-dire présenter une capacité d'autonomie suffisante (pour se rendre aux toilettes, manger, s'habiller). Ce niveau d'autonomie sera laissé à l'appréciation des professeurs pour adapter la scolarité si besoin. »

TARIFS COMMUNAUX 2022

Salle Polyvalente	HABITANT COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE
	Tarif 2022	Tarif 2022
Journée Complète Salle + Cuisine	150 €	270 €
Journée complète Salle seule	125 €	220 €
Apéritifs, Réunions	50 €	70 €
Lendemain	50 €	90 €
Salle libérée pour 10 h	Gratuit	Gratuit
Bals, Concours de belote	80 €	120 €
Chauffage	35 €	40 €
Sonorisation	32 €	32 €
Vaisselle, le couvert	0.30 €	0.30 €
Cuillères, fourchettes, couteaux	0.15 €	0.15 €
Verres ou tasses	0.15 €	0.15 €
Arrhes	50 € à verser à la réservation	60 € à verser à la réservation
Caution	0 €	100 €
<i>Associations communales : Gratuit (pour 2 réservations par an)</i>		
<i>Possibilité pour les associations communales d'utiliser la cuisine en cas de disponibilité de la salle.</i>		

Perte ou casse de vaisselle : RENOUELEMENT

Assiettes (plates, creuses, à	2.30€/unité
Verres	1.50€/unité
Tasses à café	3€/unité
Couvert	0.50€/unité
Saladiers	3€/unité

Redevance Assainissement Champ Dolent

	2022
redevance F4	70,00 €
redevance F3	53,00 €

PHOTOCOPIES

	2022	2022
	A4	A3
Copie Noir et Blanc	0,20 €	0,30 €
Copie Couleur	0,40 €	0,60 €

Informations municipales

SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS - 22 octobre 2021



38 nouveaux foyers ont été identifiés sur 2020 et 2021 à Trédias (construction et achat de maisons). Cette soirée avait pour objectif de leur présenter les différents services de Lamballe Terre et Mer et de la commune.

32 personnes ont répondu à l'invitation.

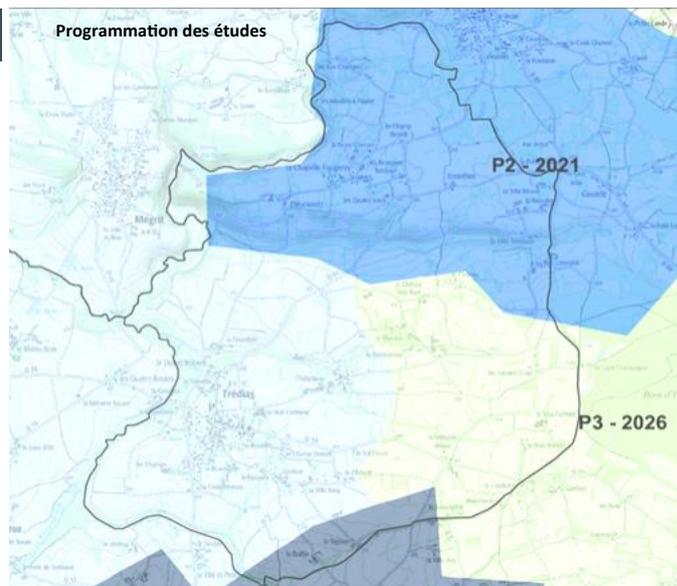
Cette manifestation leur a permis également de faire connaissance avec les élus et avec d'autres nouveaux habitants.

FIBRE OPTIQUE — ELAGAGE

Pour préparer l'arrivée de la fibre optique sur Trédias, dans les années à venir, le chantier de passage des câbles va s'organiser en 2 temps :

- zone nord, travaux de passage des câbles au printemps 2022 avec un élagage à faire avant le 1er mars.
- zone sud, travaux à priori été 2022 avec un élagage aussi avant 1er mars 2022.

L'élagage est à la charge des propriétaires. Un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés.



DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur entièrement automatique (choc délivré par l'appareil et assistance vocale pour guider l'utilisateur) a été installé début septembre sous le préau près de la mairie.

Une dizaine de personnes (conseillers municipaux, membres d'associations...) ont suivi une formation à son utilisation le 11 septembre dernier.

BANQUE ALIMENTAIRE: COLLECTE ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

5 conseillers municipaux ont participé avec d'autres élus du secteur à la collecte qui s'est déroulée les 26 et 27 novembre derniers dans les 2 grandes surfaces de Broons. Ces mêmes élus se répartissent également 3 après-midis de distribution de produits alimentaires dans l'année.

TRAVAUX

Aménagements au terrain de sports

Une liaison douce appelée chemin des écoliers, a vu le jour en 2021 entre l'impasse des Rouairies et le terrain de sports.

Certains ont pris l'habitude de l'emprunter et notamment les élèves de l'école pour leurs activités sportives.

Ce chemin a été financé grâce à une aide obtenue dans le cadre du plan de relance départemental, ce qui a permis d'acquérir la bande de terrain pour le réaliser, d'effectuer son bornage et le terrassement.



Ce sentier devrait être prolongé le long du terrain de foot jusqu'à la route et le conseil municipal va travailler à des aménagements qui permettront de rendre cet espace plus attractif et vivant. Dans un premier temps la haie de conifères a été abattue à partir du 24 novembre dernier. Ceux-ci étaient pour certains très abimés, avec de grosses branches cassées, et devenaient menaçants pour les piétons. La classe de CM de l'école ayant un projet pédagogique sur l'arbre cette année, les élèves planteront en janvier une haie bocagère à la place des arbres abattus. Pour cela la commune a acheté des plants de noisetiers, charmes, sureaux et nombreux autres arbustes d'essences locales.

Voirie

La réfection des routes de la Romée et de la Marche est achevée

Un « STOP » a été posé Rue de la Fontaine. Désormais, les usagers empruntant cette rue vers la voie départementale ne sont plus prioritaires.

Sécurisation du Douet Robert



5 aménagements envisagés

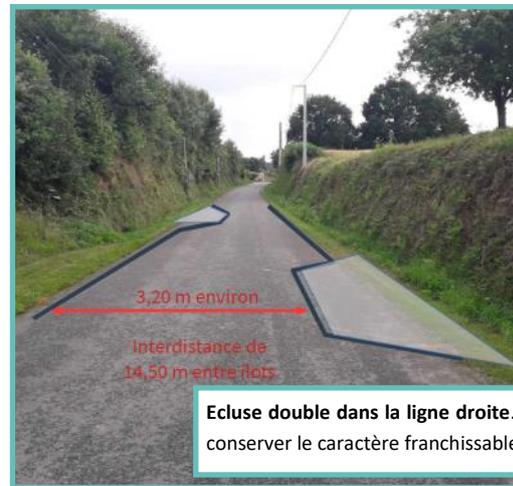
Une zone 30 projetée

- 1 Marquage d'alerte dans la descente avant l'écluse
- 2 Écluse double
- 3 Rectification du carrefour
Contrainte de trajectoire dans la corde
- 4 Rectification et bordurage du carrefour.
Contrainte de trajectoire dans la corde
- 5 Renforcement de l'effet de porte d'entrée

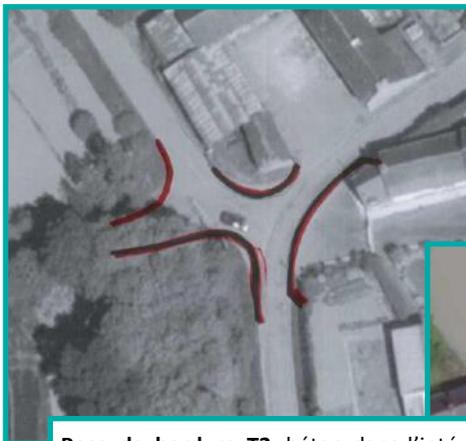
Afin de répondre à la demande des habitants et riverains du Douet Robert en matière routière et d'amélioration de leur cadre de vie, la commune de Trédias a décidé d'engager une réflexion pour apporter des éléments de réponses à ces problématiques. Assistée par l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), la mairie avait convié, le mardi 16 novembre, les habitants du hameau pour présenter et échanger sur ces aménagements. Ces propositions ont rencontré un avis favorable de l'assemblée présente et ont été retenues. Le Conseil municipal a délibéré et a choisi de lancer la consultation des entreprises sur la base de cette présentation. Le coût des travaux estimé est de 24 675€ HT. Un financement est acté par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021 et d'autres sont à l'étude.



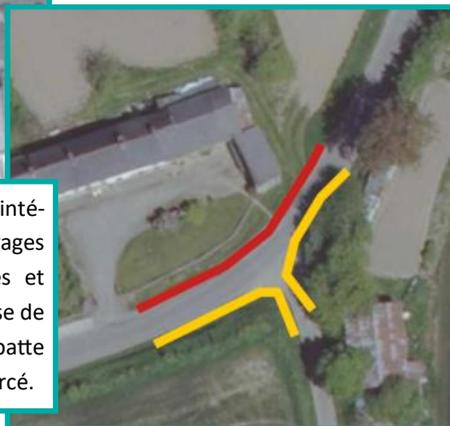
Réalisation d'un marquage d'alerte en peinture orange dans la descente après la mairie et avant le dispositif d'écluses



Ecluse double dans la ligne droite. Aménagement qui devra conserver le caractère franchissable des engins agricoles



Pose de bordure T2, béton dans l'intérieur de la courbe pour limiter les virages coupés, contraindre les trajectoires et améliorer la visibilité du riverain. Pose de bordures dans les oreilles de la patte d'oise pour un caractère urbain renforcé.



Renforcement de la porte d'entrée: Mise en place d'une bordure de part et d'autre de la nouvelle entrée d'agglomération avec un aménagement paysagé (comme à St Gilles Pligeaux photo ci-jointe)

Concessions du cimetière

Le cimetière de notre commune est malheureusement devenu trop petit. Si un projet d'agrandissement est à l'étude, il est aussi nécessaire de travailler sur les échéances des concessions. En effet plusieurs d'entre elles sont arrivées à terme ou l'ont même largement dépassé.

Il est bien sûr possible de renouveler une concession selon les durées et tarifs fixés par la commune (se renseigner en mairie). La demande de renouvellement peut être réalisée avant l'échéance et dans un délai maximal de 2 ans après échéance du contrat.

Au cours de ce délai de 2 ans la mairie fait au mieux pour contacter les familles, ce qui s'avère compliqué lorsque celles-ci sont éloignées ou que la concession soit ancienne. En l'absence de réponse elle peut alors reprendre l'emplacement.

Courant janvier des conseillers municipaux, accompagnés par Cécile la secrétaire de mairie, vont entamer un inventaire des concessions arrivées à terme.

ECOLE DE TREDIAS - RPI

CONSEIL D'ECOLE

Il s'est déroulé le 21 octobre 2021 à la mairie de Mégrit en présence des professeurs des écoles, des représentants de parents d'élèves et des élus en charge des affaires scolaires des 3 communes : Mégrit, Languédias et Trédias. 114 élèves sont scolarisés sur le RPI avec la répartition suivante :

PS-MS	GS-CP	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
13 PS + 10 MS >23	14 GS+ 6CP>20	14CP+ 5CE1>19	7CE1 + 17 CE2>24	16 CM1 +12 CM2>28
M. Courtois	L. Dhainaut	T. Rebours	M-J Després	L. Vivier

Les activités proposées aux enfants sur l'année 2021-2022 sur les différentes communes ont été présentées. Pour Trédias, il s'agit notamment d'activités sportives, de travaux en lien avec le français, l'éducation civique et l'art (par exemple écriture d'un livre de poésies par chaque enfant aidé d'un conteur sur le 1^{er} trimestre 2022, un nom pour l'école avec organisation d'un vote, projet en partenariat avec le nouveau musée Mathurin Méheust.....).

Un voyage scolaire aura lieu du 18 au 24 mai 2022 en Lozère à Pourcharesses au sein de la structure Grandeur Nature. Une partie de ce voyage scolaire est financée par les trois mairies du RPI (125 euros par enfant) et par l'APE (235 euros par enfant). Pour le moment, le reste à charge est de 200 euros pour les familles. Des parents et l'enseignant de la classe envisagent des actions pour réduire la charge restante.

ECOLE DE TREDIAS

Les 28 élèves de CM1-CM2 ont fait leur rentrée le 2 septembre accueillis par leur professeur des écoles, Laurent Vivier sans obligation de port de masque. Au retour des vacances de la Toussaint, il est redevenu obligatoire à l'intérieur de la classe et depuis le 9 décembre, il est obligatoire également sur la cour. Sur ce 1^{er} trimestre, les élèves ont notamment découvert le château de la Hunaudaye à Plédéliac et effectué avec un animateur de l'OISCL des séances de roller et d'escrime financées par la municipalité. Ils ont également participé à la décoration des sapins.



Depuis le 2 décembre, une aide aux devoirs a été mise en place à la demande de certaines familles pour les enfants attendant le car entre 16h30 et 17h. Elle est assurée par 2 élèves une fois par semaine.

Les enfants ont eu une visite surprise du Père Noël le 17 décembre. Il avait dans sa hotte un cadeau pour la classe : une enceinte bluetooth.

LAMBALLE TERRE ET MER

GESTION DES DECHETS MENAGERS

À partir 1^{er} janvier, la redevance incitative sera effective sur toutes les communes de notre territoire pour encourager les bons gestes de recyclage, diminuer les déchets ménagers et pour répondre à la réglementation (Loi NOTre). Elle sera calculée suivant le nombre de présentations de votre bac à ordures ménagères à la collecte et selon le nombre de personnes dans votre foyer.

DECHETERIE DE BROONS

Horaires

Lundi, mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30

Vendredi 14h - 17h30

Si vous ne possédez pas encore votre badge d'accès,

vous pouvez en faire la demande sur le site de Lamballe Terre et Mer

Rubrique VIVRE ET HABITER → Gestion de déchets → Déchèteries



CONCERTS DU 28 AOÛT : PARI REUSSI

250 personnes ont apprécié les concerts des groupes Family Neketel et Steel Waters et la restauration. Grâce à la mobilisation de l'équipe municipale et des membres des associations des parents d'élèves, du club du temps de vivre, et des chasseurs, cette manifestation a été un succès.



Du fait de la subvention obtenue du conseil départemental, le coût pour la commune a été de 310€34.



REPAS DES AINES

74 participants ont apprécié le repas du 14 novembre organisé par la municipalité et animé par les Cap'horniers de la Rance. Une belle occasion de se retrouver et de chanter des refrains connus.



Les doyens de l'assemblée:
Georgette CILLARD et Henri BUARD

ATELIER POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Des conseils pratiques ont été donnés par 2 ergothérapeutes de Soliha aux participants lors des 5 séances qui se sont déroulées du 14 septembre au 12 octobre à la salle des fêtes. En fonction des thèmes, 5 à 9 personnes se sont déplacées (la séance ne pouvait accueillir plus de 9 personnes)



11 NOVEMBRE



Une trentaine de personnes se sont recueillies le 11 novembre dernier en souvenir des défunts de la grande guerre et en particulier des 53 soldats de Trédias morts pour la France en 14-18.



Informations Générales

VACCINATION COVID

Les infirmières de Trédias procèdent à la vaccination contre le COVID, sur Rendez-vous. Contact au 06.21.52.36.66

MAISONS FRANCE SERVICES

Deux Maisons France Services à proximité de Trédias : Jugon-Les-Lacs et Caulnes



**France
services**

Liberté
Egalité
Fraternité

Ces nouveaux espaces ouverts à tous, facilitent l'accès des citoyens aux services publics et l'accompagnement au numérique. Dans un seul et même lieu, il est possible en étant accompagné d'accomplir des formalités en lien avec les principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Des agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, demande de retraite, dossier de prime énergie, demande de CSS, accès aux services en ligne... En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à un poste informatique en libre-service.

Maison France Services Jugon-Les-Lacs 23 rue de Penthièvre

Ouverture aux jours et horaires suivants : Le Lundi : de 09h00 à 12h00, le Mardi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00, le Mercredi : de 09h00 à 12h00, du Jeudi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Contact : tél 02 96 31 72 33 ou courriel msap@jugonleslacs-cn.

Maison France Services Caulnes

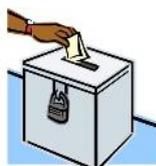
Ouverture du lundi au samedi aux horaires suivants : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h30 et 13h30-18h00, mardi 8h30-12h30 et 14h00-18h00 (sur rendez-vous uniquement car fermé au public), samedi 9h00-12h00

Contact : tél : 02 96 88 70 30 ou courriel : caulnes@france-services.gouv.fr

CITOYENNETE ELECTIONS

Recensement citoyen

Dès l'âge de 16 ans, vous devez vous faire recenser et venir à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



Elections 2022

L'élection **présidentielle** se déroulera les **10 et 24 avril 2022**.

Les prochaines élections **législatives** ont lieu les **12 et 19 juin 2022**.

L'inscription sur les listes électorales se déroule tout au long de l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection. (Avant le 4 mars 2022 pour la prochaine élection présidentielle).

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Vote par procuration

Désormais, vous pouvez donner procuration à un électeur d'une autre commune. Il faudra se munir du Numéro National d'Electeur (NNE) des personnes concernées. La procuration nécessite toujours le déplacement physique de l'électeur devant une autorité compétente à son établissement (gendarmerie, commissariat).

BRUIT-TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Rappel des horaires autorisés:

Arrêté préfectoral du 27 février 1990:

Jours ouvrables : 8h30- 12h00 et 13h30 – 19h30

Les samedis : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00

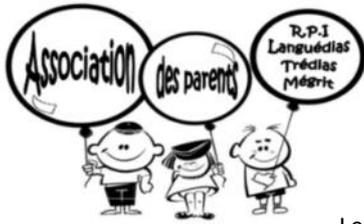
Dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00



Les déchets verts doivent être déposés dans les déchetteries.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le bureau a été élu :

Malgré la situation sanitaire plusieurs actions ont été menées et d'autres devraient l'être dans les prochains mois : tartiflette à emporter en octobre, vente de chocolats en novembre/décembre, tombola de Noël.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 14 septembre et nous remercions les parents, enseignants et élus communaux qui y ont participé.

Président : Goulvenn Lecamus	Trésorier : Yannick Bellanger	Secrétaire : Hélène Plestan
Vice-président : Anthony Debroise	Vice-trésorier : Jonathan Couget	Vice-secrétaire : Christèle Joblin

Les objectifs de l'association sont de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires des élèves de nos écoles et du matériel pédagogique, mais aussi de proposer des temps festifs et conviviaux pour les enfants et leurs familles. Cette année il est notamment prévu un voyage scolaire en Lozère pour les élèves de CM scolarisés à Trédias.

Vous pouvez suivre les actions et l'actualité de l'APE sur sa page Facebook :

Pour vos fêtes d'anniversaires ou familiales l'APE vous propose aussi son **château gonflable** en location, n'hésitez pas à la réserver à l'avance : 06.72.84.13.75

Tarifs :

30€ la journée pour les familles d'élèves du RPI

60€ la journée / 100€ les 2 jours pour les particuliers

120€ la journée / 200€ les 2 jours pour les associations

Le bureau de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes et ses meilleurs vœux, en espérant pouvoir à nouveau organiser des manifestations festives prochainement !

ASSOCIATION BREIZH REDER

Retour sur les courses 5 et 10 km du dimanche 17 octobre

Malgré les circonstances actuelles, la corrida de Trédias, organisée par les Breizh Reder aura tout de même rassemblé 145 participants. Sous un soleil matinal, les participants ont pu s'affronter sur deux parcours 5 et 10 km. De nombreux records personnels ont pu être battus. Sur le parcours des 5 kms, Etienne Poulard aura pulvérisé son chrono en 14'57 et Anaëlle Coulombel prend la première place chez les femmes en 21'24. Sur le 10, Christopher Domise (de Saint-Malo Sports) est victorieux en 32'07 chez les hommes et Sandra Gouault (Penthièvre Athlétisme) en 41'45 chez les femmes. Les organisateurs ont eu un bon retour des coureurs qui ont apprécié le circuit.



Bravo aux participants de Trédias :

Pour le 5km: 21e Enzo Rouillé en 20'47 , 32e Hugo Cillard 23'30 , 39e Sacha Gaultier 25'17 et Erine Rouillé en 34'37

Pour le 10km: 20e Jeff Gaultier en 39'35 , 37e Franck Desrouillac 43'08 , 60e Gwen Chevalier 48'36

Pour l'année prochaine, l'association espère pouvoir reconduire le même évènement.

A cause du manque de bénévoles, il serait compliqué de rééditer le Trail des Picotous qui avait pourtant rencontré un énorme succès les années précédentes.



TELETHON

Trédias a accueilli, comme chaque année, les courageux cyclistes du relais des 10 clochers.

L'occasion de remettre aux responsables de l'association un chèque de 359€ correspondant aux bénéfices du concours de belote du 12 novembre., organisé conjointement par la municipalité et le club du temps de vivre.



En soirée, 170 repas ont été servis au profit de la recherche.



Bénéfices de la vente de livres reversés au téléthon

CLUB DU TEMPS DE VIVRE

Les activités du mercredi ont repris depuis le 6 octobre. Une quarantaine de personnes ont plaisir à se retrouver pour jouer aux cartes et aux boules.

L'activité marche du jeudi a redémarré le 7 octobre avec une dizaine de marcheurs réguliers.

PANNEAU POCKET



PanneauPocket au service des habitants de Trédias

Grâce à cette application, vous aurez les informations suivantes sur Trédias : alertes météo, coupures réseau, travaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations

Utilisation gratuite, simple, intuitive et illimitée, 100% anonyme et sans publicité.



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur

app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

© PanneauPocket



BARBOTONS DANS LA RIVIERE

Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...



Du lundi 7 février au vendredi 4 mars 2022

Du 7 au 20 février, pendant les vacances scolaires Zone B :
9h30-12h30 et 14h-17h30, du lundi au samedi

Du 21 février au 4 mars :

14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)



En fonction des règles sanitaires du moment il se peut que la réservation et le pass sanitaire pour les adultes soient obligatoires. Informations à retrouver sur www.maisonpechenature.com ou notre page facebook : www.facebook.com/maisonpechenature22.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Le Clos de la Vignette - Maison

PERMIS DE DEMOLIR

- 7 Fredsac - Sas d'entrée et Carport



DECLARATIONS PREALABLES

- Kerméhen - Création baie vitrée et muret
- 15 rue Ste Eurielle - Changement ouvertures
- 5 lotissement le clos de la Romée - Changement Abri de jardin
- Champs Ronds - création d'une fosse
- Blanchard: Changement ouvertures

Etat—Civil

NAISSANCES



Louis RENUVEL, né le 28 août



Jona PICCO JAZERON,
né le 10 août

DECES

Franck GESRET, le 17 juillet

Jean Baptiste GAULTIER, le 10 novembre

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données d'état-civil sont indiquées après accord des familles.

Calendrier des fêtes - Dates à retenir

DATES A RETENIR POUR 2022

Afin de coordonner les événements festifs de notre commune, une réunion a été organisée courant novembre en présence des différents représentants des associations. Voici quelques dates à retenir pour 2022 (il faudra tenir compte bien sûr des évolutions des règles sanitaires) :

Four à Mie : Randonnée pédestre, le lundi 6 juin 2022 (pentecôte), peut-être suivie d'un repas



APE : Couscous en salle et à emporter le 26 février 2022
Fête des écoles à Languédias le 3 juillet 2022.



Chasse : Repas sur place ou à emporter, courant mars 2022
Concours de palets le 15 août 2022
Repas sur place ou à emporter 26 novembre 2022 à confirmer

Commune : « Trédias en Fête » le 27 août 2022 à confirmer
Repas communal des aînés le 26 mai 2022



DON DU SANG: Collecte à Broons; Lundis: 24 janvier, 2 mai, 4 juillet, 19 septembre et Jeudi 24 novembre.

Patrimoine

ANCIENNE ECOLE DE TREDIAS

En 1847, Trédias n'avait pas encore d'école quand une enfant du pays, mademoiselle Françoise Guillemot, obtint le brevet de capacité et fut aussitôt pressentie pour enseigner dans ce bourg. Elle chargea donc son frère, Louis Guillemot, de construire à ses frais la première école communale* selon ses instructions, et elle loua à la commune ses locaux ainsi que ses services. Nommée par le recteur d'académie à ce poste dès septembre 1847, elle y fut maintenue jusqu'en 1881, assistée de sa tante Françoise et de sa sœur Marie-Louise. Sur les 130 enfants en âge scolaire en 1879, 54 étaient scolarisés et payaient un droit d'entrée, sauf les plus pauvres.

A cette époque, le concordat de 1801 était en vigueur et la religion était obligatoirement enseignée dans les écoles communales, sans omettre les prières.

Mais le vent tournait et les positions se raidissaient entre les monarchistes catholiques, pour qui le christianisme était le fondement de la société, et les républicains, partisans de la laïcité, voire de l'éradication de la religion. Dès 1879, les républicains remportèrent une victoire écrasante aux élections législatives et commencèrent à voter des lois sur l'enseignement. Bousculant les usages, Louis Guillemot (devenu maire en 1864) organisa alors des pétitions contre le projet de loi et pour soutenir «l'école libre». Le scandale fut tel qu'il démissionna, ainsi que Frédéric Robert, son adjoint.

Ce fut le début d'un violent acharnement contre toutes les institutions religieuses. En 1881 et 1882, les lois de Jules Ferry imposèrent la gratuité, l'obligation et, principal point d'achoppement, la laïcité de l'école publique.

Redevenue simple habitation après l'achèvement de la nouvelle école communale en 1881, cette maison fut la dernière demeure de Françoise Guillemot (†1884) et de son neveu, l'abbé Jean-Louis Guillemot (†1922).

Stéphane Renouvel

**La statue de la Vierge Miraculeuse placée dans la lucarne date de cette époque.*



A gauche: On voit l'ancienne école sur cette photo des années 60. (La maison derrière la voiture), La lucarne qui abrite une statuette de la vierge est toujours présente de nos jours.

Ci-dessous; photo (années 60) de notre école achevée en 1881.



RECENSEMENT DES LINTEAUX SCULPTES SUR LA COMMUNE

L'association Daoudour (Mémoire et Patrimoine du pays de Broons) a déjà recensé une douzaine de linteaux sculptés à Trédias. Il s'agit d'une véritable richesse patrimoniale de notre territoire. D'autres linteaux existent très certainement sur vos bâtiments ou à proximité. Un membre de l'association se propose de venir les répertorier.

Vous pouvez contacter Madame Davy Tél : 02 96 84 82 33 ou David Crespel Tél: 02.96.84.83.79